

10^e Forum du Patrimoine

Sur le thème : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Mardi 17 Septembre 2024 de 9h à 17h

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

Ce dixième Forum du Patrimoine, organisé par la Ville d'Avignon et inauguré par Madame le Maire, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, réunira durant une journée, les associations, les experts, les acteurs et l'ensemble des passionnés des Patrimoines d'Avignon.

Le Forum s'organisera en deux temps :

MATINÉE :

9h00 : Accueil des participants.

9h30 : Mots d'accueil de Madame le Maire Cécile HELLE et de Monsieur Sébastien GIORGIS, adjoint délégué à l'attractivité territoriale et touristique, au patrimoine historique et aux grands événements.

10h00 : La révision du PSMV d'Avignon : objectifs et plannings.

Département d'Urbanisme, Habitat, Ecologie Urbaine, direction de la planification et Développement urbain.

10h30 : Les Sites Patrimoniaux Remarquables, enjeux d'un urbanisme de la quotidienneté.

François GONDRAN, Conseiller Architecture Chef de service, Service de l'architecture et des espaces protégés, DRAC.

11h00 : Le centre historique de Bordeaux, site du patrimoine mondial, révision du PSMV et projet du centre ancien.

Anne-Laure MONIOT, Aude CHATENET, Sylvain SCHOONBAERT, Bordeaux Métropole.

11h30 : L'îlot Saint-Paul à Paris, un cas d'école sur les interventions en cœur d'îlots historiques.

Sébastien CORD, architecte du patrimoine, praticien et enseignant-chercheur à l'ENSA-Marseille.

12h30 : Pause déjeuner.

APRÈS-MIDI:

14h30 à 16h00

Introduction commune aux deux ateliers : la diversité des bâtiments dans le centre historique (présentation des grandes familles de bâtis) **(15 min)**.

Atelier 1 : (1h30) animé par la cellule Site Patrimonial Remarquable (SPR) du département d'Urbanisme, Habitat et Ecologie urbaine de la Ville – Comment mener à bien un projet en site patrimonial remarquable, quelles que soient son importance et sa finalité ?

Un PSMV est un document d'urbanisme qui s'applique aux SPR et qui a pour objet de préserver le patrimoine, de le mettre en valeur tout en permettant d'adapter la Ville - son bâti, ses jardins et ses espaces publics- à une meilleure qualité de vie et à une prise en compte des enjeux urbains d'aujourd'hui et de demain.

Cet atelier est l'occasion de partager les bonnes pratiques, de savoir qui et quand associer les différents acteurs du projet et ce qu'attendent les services pour, ensemble, mettre en place une méthodologie nécessaire à l'aboutissement d'un projet conforme au règlement et à ses objectifs.

Atelier 2 : (1h30) animé par l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) et SYMOE (bureau d'étude environnement & énergie) - Comment la démarche bioclimatique peut-elle se concevoir en Site Patrimonial Remarquable ?

Face au changement climatique, la ville d'Avignon s'est engagée, dès 2014, dans une stratégie globale de transition. Ainsi, de nombreuses démarches telles que son Plan Local pour le Climat, son Plan Local d'Urbanisme, son plan « zéro transit, zéro degré », ses chartes de l'arbre et des espaces publics, constituent autant de « briques » visant à inscrire l'ensemble des actions menées en matière d'environnement, d'urbanisme et de mobilité dans cette stratégie vertueuse et résiliente. Dans le cadre de la révision du PSMV, nouvelle « brique » à l'édifice », la question du bioclimatisme et du patrimoine se pose aujourd'hui.

Cet atelier a pour objectif de travailler collectivement, à travers un « jeu sérieux », sur les différentes solutions en matière de bioclimatisme et les manières de les appliquer au patrimoine avignonnais. Ces réflexions seront confrontées aux résultats des diagnostics réalisés par la maîtrise d'œuvre qui accompagne la ville dans la révision du PSMV (groupement interdisciplinaire autour de l'Atelier d'Architecture Philippe Prost).

16h00 à 17h00 : Restitution commune des ateliers (30 min).